



# #BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-06 - 08 février 2021

## BonSens.org fait appel à vous

Depuis le début de la création de bon sens, nous avons écrit qu'un jour nous vous solliciterions pour faire « **quelque chose pour Bon Sens** ».

Aujourd'hui nous vous sollicitons pour contribuer à informer votre médecin [en lui remettant le document sur les traitements en phase précoce](#) développé par le [Collectif Santé Libre](#) de 30 000 médecins.

L'objectif est donc de vous assurer que votre médecin traitant est informé de l'action du Collectif Santé Libre et a bien reçu ce document afin qu'il puisse se réinformer et communiquer avec d'autres médecins si besoin est.

Quand vous l'avez fait pourriez vous envoyer un email à l'adresse suivante [action-medecin@bonsens.org](mailto:action-medecin@bonsens.org) avec le nom de votre médecin.

**Le collectif santé libre a [aussi fait savoir dans un communiqué de presse](#) que les médias et individus les traitant de charlatans à propos de ce protocole de soins pourraient être attaqués au pénal.**

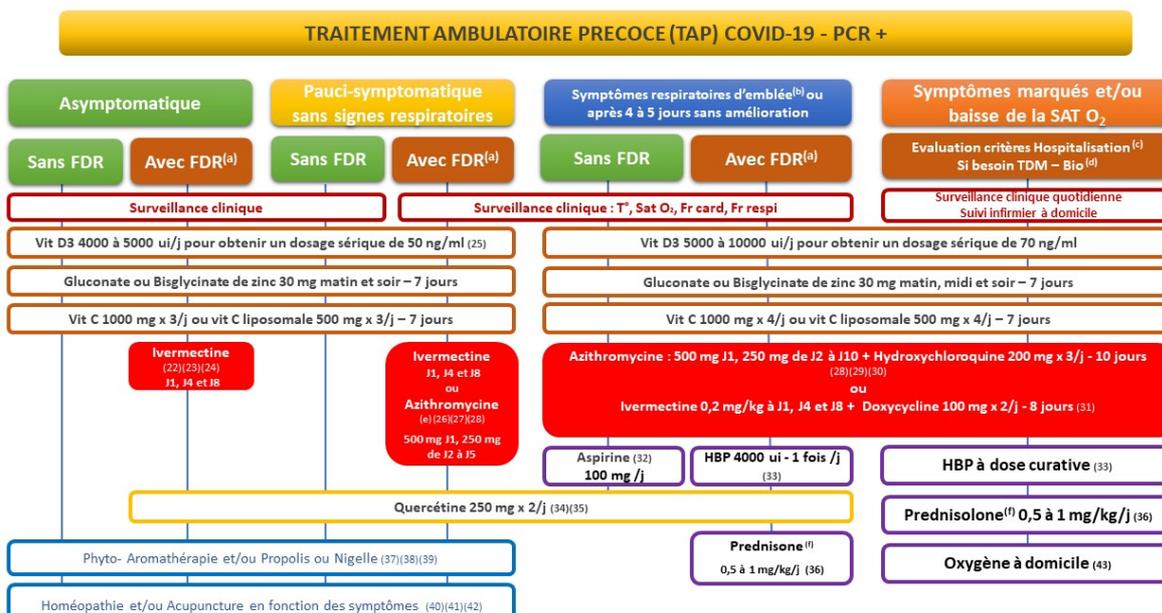
## BonSens.org Votre association

- A ce jour nous sommes près de 24 000 personnes à s'être retrouvées dans BonSens.org depuis le lancement il y a quelques semaines.  
Retrouvez toutes les actions et actualités sur le site BonSens.org ainsi que sur le Facebook <https://www.facebook.com/BonSensAssociation> et sur twitter @BonSensOrg. Merci beaucoup d'éviter de nous envoyer des emails à ce sujet, nous ne pourrions pas y répondre car nous avons chaque jour de très nombreux messages à traiter.
- Deux réunions ont été tenues avec les représentants locaux de l'association. Nous avons une représentation nationale, une correspondante en Allemagne, un correspondant à la Réunion.
- Les **points forts soulevés par les référents** sont :
  - l'usage des masques pour les enfants,
  - la maltraitance de la santé au nom de la santé (85% de mentions),
  - la désinformation des médias (évoquée dans 39% de mentions),Un résumé est disponible en annexe.

## INFO CLÉS : LES ÉLÉMENTS IMPORTANTS DE CETTE SEMAINE

- **The Economist a classé la France dans les pays à la démocratie défailante.** 32<sup>ème</sup> au classement de la liberté de la presse. Les pays étrangers n'ont pas une bonne image de la France. Le niveau de désinformation atteinte est importante.
- **Point [vaccin hebdomadaire](#)**
  - L'Afrique du Sud a [arrêté le vaccin AstraZeneca](#)
  - La Suisse a demandé [plus d'information pour le vaccin Astrazeneca](#) et n'a pas donné d'autorisation pour ce vaccin.
  - Inde : [Pfizer a retiré sa demande de règlement d'usage](#) pour leur vaccin car le régulateur demandait plus d'information et une étude d'impact spécifique
  - De plus en plus d'effets secondaires sont notifiés sans que les autorités sanitaires françaises n'attribuent cela au vaccin – un deux poids deux mesures
  - La [base de pharmacovigilance de l'OMS](#) montre que les vaccins contre le Covid-19 provoquent beaucoup plus d'effets indésirables que les médicaments susceptibles d'être utilisés en traitement précoce
    - 53763 signalements d'effets indésirables en 1 mois de vaccination.
    - 4603 pour l'Ivermectine en 40 ans de prescription.

- En France, un certain nombre de résidents d'EHPAD ont fait l'objet de vaccination forcée et 13 des 15 infirmières vaccinés dans le Nord Pas de Calais ont été malades avec le vaccin AstraZeneca. Elles présentaient des symptômes les empêchant de revenir au travail
- En France à ce jour il y aurait [2 278 417 de personnes](#) qui ont été vaccinées dont 406 813 en EHPAD et USLD.
- **La Coordination Santé Libre** a mis au point le protocole de traitement précoce suivant que nous avons publié la semaine dernière, nous le laissons car c'est un élément important de communication: La première sur [les traitements précoces qui existent et fonctionnent](#). Le protocole est ci-dessous. Ils demandent au gouvernement et aux médecins de ville de laisser les patients être traités de manière précoce c'est-à-dire dès les premiers symptômes que seuls les médecins de ville peuvent détecter, afin de prévenir l'aggravation de la maladie et ainsi d'endiguer l'hospitalisation. Le microbiologiste Claude Escarguel a été clair sur ces traitements et que lorsque les patients arrivent à l'hôpital c'est trop tard.

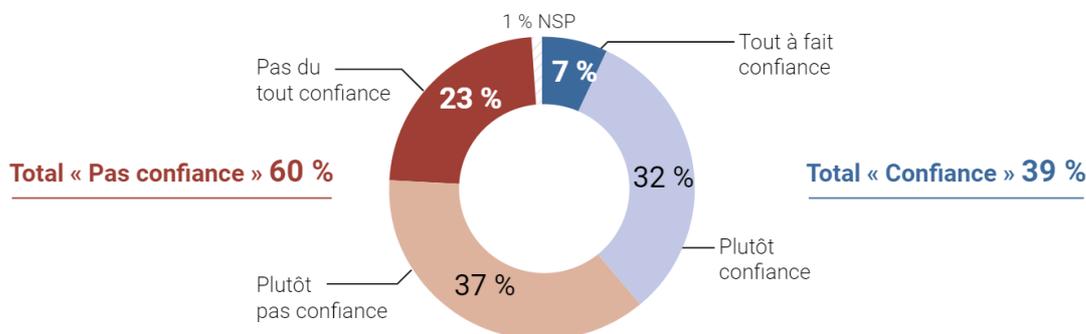


- Suite à **des attaques coordonnées par la presse de la Coordination Santé Libre** a fait un [communiqué de presse](#) indiquant : « Les différents articles de presse à charge viennent remettre en doute les travaux de la Coordination, sans que jamais ne soient évoquées les **parutions démontrant l'efficacité des protocoles que nous portons à la connaissance du public**, ce qui est de nature à tromper le lecteur, en déniant l'intérêt manifeste de ceux-ci [...] Ces attaques médiatiques d'une particulière gravité étant susceptibles de caractériser des infractions pénales pour injures et diffamations publiques, **nous nous réservons la possibilité de mettre en œuvre toutes les voies de droit, tant sur le plan civil que pénal**, à l'encontre de toutes personnes physiques ou morales afin de réclamer la sanction prévue par la loi devant les juridictions compétentes et d'obtenir réparation du préjudice subi. »
- Le Dr Noel a envoyé une [lettre au président du CNOM](#) annonçant sa démission en démonstration de son désaccord, de son incompréhension et de son immense déception.
- Le **gouvernement n'a pas annoncé le reconfinement** comme les médias l'avaient spéculé. Les mesures nouvelles annoncées par le premier ministre ne semblent pas prendre en considération l'étude du Pr Ionanidis sur **l'absence d'efficacité des mesures sanitaires strictes publiée début janvier**. Les NoFakeMed en ont profité pour attaquer le gouvernement en expliquant que l'on allait avoir une nouvelle crise comme au printemps dernier. Le président semble s'éloigner des mesures strictes préconisées par les médecins des plateaux TV.

- Sur les masques :
  - Le **Conseil d'Etat Italien** a considéré concernant un mineur qu'il « *ne peut se voir imposer l'usage du masque pendant la durée des cours en raison du risque de fatigue respiratoire* ». Cette décision sera utilisée par les avocats dans les requêtes au CE en France sur l'usage des masques. Peu de média mainstream on repris cette information.
  - Un [article en Allemagne](#) indique que l'utilisation continue de masques contribue au cancer du poumon et à d'autres maladies
- En Allemagne, [le Welt a rapporté que le ministre de l'Intérieur](#) a influencé les chercheurs et scientifiques pour **modifier les rapports afin de justifier des mesures sanitaires plus strictes**. Un scandale de plus.
- **Les jeunes sont sacrifiés** : cela se traduit par des files de jeunes faisant la queue pour aller chercher l'aumône. Un fait plus inquiétant est la prolifération de l'usage des antidépresseurs qui augmentent dans la population. **Le mal-être des jeunes allant jusqu'au suicide se profilent**. Il est impossible d'obtenir les chiffres des suicides des jeunes
- Le documentaire **Ceci n'est pas un complot** est sorti – il dépeint les questions principales sur la crise en Belgique. Très factuel, ce documentaire est à voir.
- La confiance au gouvernement est en berne : **plus de 60% ne font pas confiance au gouvernement** d'après un récent sondage publié dans le Figaro

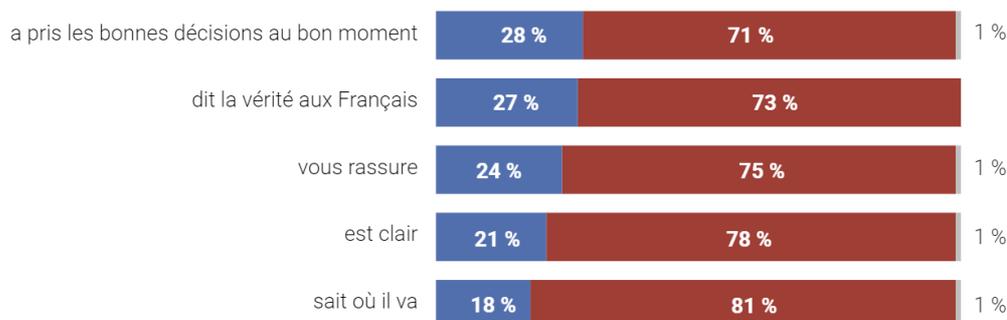
### Les Français et l'action du gouvernement face à l'épidémie

Avez-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout confiance dans le gouvernement pour gérer la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 ?



Estimez-vous que, face à l'épidémie, le gouvernement ...

■ Oui ■ Non ■ NSP





- Ivermectine : l'avocat Me Teissedre [a envoyé à l'ANSM le rapport des experts citoyens](#) et le Dr Maudrux a publié [un article](#) tout en finesse sur l'ivermectine et la République Dominicaine donnant une leçon de médecine confraternelle à l'un de ces confrères qui osent traiter de criminels les médecins qui soignent.
- Une [seconde tribune de Francis Lalanne](#) à lire car elle reprend tout en considération : « l'erreur ou la Faute »

## LES ACTIONS MENÉES DE LA SEMAINE

### ACTIONS JURIDIQUES EN COURS

- **Traitement en phase précoce :**
  - Audience **au Conseil d'État qui s'est tenue le 25 janvier 2021**. Me Teissedre a envoyé le rapport scientifique des citoyens experts à l'ANSM. Nous [avons aussi répondu au communiqué de presse](#) de Merck un des fabricants de l'ivermectine qui aurait trouvé de manière fortuite une efficacité non concluante. Un traitement partial que nous n'avons pas manqué de contredire de manière complète
- **Vaccins :**
  - Recours sur le fond devant le conseil d'état sur **la contestation de l'impunité garantie aux vaccins**, l'état d'urgence sanitaire, le Rivotril et son impunité garantie, les mesures portant atteinte à la liberté individuelle sous le contrôle du juge administratif au lieu du juge civil. Appuyé par question prioritaire de constitutionnalité. **L'audience a été tenue le 14 janvier 2021 sur la question prioritaire de constitutionnalité**. La décision est attendue d'ici une semaine ou deux.
  - Lettre à la CNAM sur le **traitement de prospection vaccin Covid** pour faire respecter le droit d'opposition « **pour ne pas être sollicité pour se faire vacciner** ».
- **Remdesivir**
  - **Remdesivir et Union Européenne**: action déposée sur la responsabilité des diverses instances sur le Remdesivir y compris sur les conséquences économiques pour la France et le rôle des différentes parties dans le support à la décision et dans la prise en considération des données cliniques disponibles au moment de la décision.
- **HCQ** : Aucun document n'a été reçu de l'ANSM sur les essais cliniques sur HCQ. Une saisine CADA sera faite afin d'obtenir les documents.
- **Recours sur le décret couvre-feu** est envisagé ainsi que l'auto-isolement sur l'honneur si on veut embarquer dans l'avion ou le bateau.
- **Revue des actions au pénal sur le décret Rivotril** : si nous trouvons une action en cours nous la supporterons ou en lancerons une. (Ceci a été couvert par FranceSoir, une enquête a eu lieu sur France 3).

### COMMUNICATION

- Si vous ne devez en voir qu'un, **regardez [le debriefing du Pr Henri Joyeux](#)** – clair et concis sur tous les points y compris le vaccin et les traitements.
- **Debriefing de l'avocat Sud-Africain** qui a [porté une action en justice](#) pour l'usage de l'ivermectine. « Les bureaucrates devraient arrêter de faire de la médecine »
- Le **défi de la vérité du magistrat [Charles Prats](#)** sur la corruption est à voir.
- **Debriefing du Dr Agret** sur les chiffres dans les EHPAD suite à sa lettre écrite au Président. « Il n'y a pas de surmortalité dans les EHPADs »



### Les questions importantes sur lesquelles nous cherchons des témoignages, experts et supports en ce moment sont :

1. **Décret Rivotril** : un point important qui attire notre attention est « le décret Rivotril » et la possibilité que ce soit considéré comme un acte de « non-assistance à personne en danger ». Le [Rivotril](#) est un médicament qui a été recommandé en compassionnel dans les EHPAD, c'est un antiépileptique qui a été utilisé comme un narcoleptique. C'est un dépresseur respiratoire qui est contre-indiqué en cas de maladie pulmonaire aiguë. L'utilisation de Rivotril peut donc précipiter la mort de personnes âgées, ce qui s'apparente à de l'euthanasie. Nous travaillerons avec des médecins et avocats à ce sujet. Rappelons qu'en juin 2020, le professeur Trouillas a porté plainte au Conseil d'Etat.
2. Le **suivi de la mortalité** de la Covid-19 par rapport aux [autres virus des années précédentes](#).
3. **Impact du port du masque** sur les autres maladies infectieuses. Il faut faire attention car il existe divers types de masques. Il y a plusieurs observations émanant de professionnels à ce sujet. Les masques **peuvent être utiles** mais la position qui semble naître est que le **type de masque et son utilisation** doivent être précisés et adaptés à **l'environnement et la situation**.
4. Impact économique et psychiatrique du nouveau confinement. Ceci sera couvert dans l'enquête que nous avons menée.
5. Impact du télétravail sur tous ses aspects.
6. Rupture d'égalité liée au confinement et entre divers métiers (restaurants, bars, petits commerces,..)

Pour communiquer avec nous, utilisez le formulaire sur le site de [www.BonSens.org](http://www.BonSens.org) ainsi que sur le Facebook <https://www.facebook.com/BonSensAssociation> et sur twitter @BonSensOrg.

**La France a besoin de Bon Sens qui est au centre de nos préoccupations citoyennes.**

## SUR L'ASSOCIATION

Après le dépôt des statuts au tribunal d'Illkirch, nous attendons toujours le numéro RNA de l'association. Notre avocat a téléphoné au tribunal pour se renseigner et la période Covid a affecté les capacités à traiter le dossier : il nous dit : « le choix du siège veut qu'Illkirch soit compétent, qui est un Tribunal désorganisé du fait d'effectifs absents. » Nous vous tiendrons informés des développements. Ceci étant dit, cela ne nous a pas empêché de bien avancer sur les divers sujets et de mettre en œuvre des actions et procédures juridiques portées par les membres du bureau.

Pour information les fonds collectés sont cantonnés chez Hello Asso ou en cheque en attente d'encaissement sur le compte bancaire. Les actions menées l'ont été à la charge des membres du bureau et tous les membres travaillent bénévolement. Un autre point qui a été soulevé est le choix de l'association loi de 1908, ce choix a été effectué afin de permettre de pouvoir tenir les assemblées générales de manière électronique, certains détracteurs ont fait part de la possibilité d'une association loi 1908 de faire des profits à partir du moment où cela est compatible avec l'objet associatif, **les membres du bureau déclarent n'avoir nulle intention de ce genre**, même si les statuts le prévoient.



### A propos de BonSens.org

L'association a été créée par des citoyens, artisans, entrepreneurs, paysans, avocats, ouvriers, scientifiques, médecins, professeurs... des gens de bonne volonté et de bon sens afin d'agir et faire face aux défis sanitaires et écologiques que le monde va affronter dans les prochaines décennies. Cette association a pour vocation de fédérer ces acteurs de la société autour d'actions centrées sur la santé.

Le statut de membres fondateurs ne donne pas de droits mais des devoirs.

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices aussi bien que des plus grandes vertus; et ceux qui ne marchent que fort lentement peuvent avancer bien davantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, que ne font ceux qui courent et qui s'en éloignent.»

Notre mission est de participer activement et durablement pour les générations actuelles et futures: Au maintien, A la promotion, A la transmission des voix de bon sens des acteurs conscients de cet héritage culturel sur la base d'un constat sans appel qui met en exergue les éléments suivants :

- Méconnaissance répandue de la diversité et de la richesse de nos connaissances.
- Appauvrissement de notre recherche et raréfaction du choix
- Drame humain : Des millions de français non soignés pendant la crise de la Covid19 du fait de décisions en décalage et de nombreux conflits d'intérêts
- Drame social : accès devenu inéquitable, qui entraîne anxiété, désespoir et suicides.
- Drame économique : silence coupable des procédures de licenciements résultant de la Covid19
- Ralentissements juridico-administratifs devenus inappropriés avec la Covid19

#### Les ambitions de l'association

- Éclairer les événements par le bon sens pour aider aux choix des décisions et à leur respect
- Sauvegarder notre diversité socio-culturelle et notre capacité d'innover et de développer
- Aider au traçage des décisions
- Assurer l'indépendance et la transparence des décisions
- Garantir une santé de base meilleure pour la population
- Garantir la priorité absolue d'assurer sécurité, santé, et intérêt des citoyens

Site Web : [www.bonsens.org](http://www.bonsens.org)

Twitter : [@BonSensOrg](https://twitter.com/BonSensOrg)

Facebook : [@BonSensAssociation](https://www.facebook.com/BonSensAssociation)

Contact presse : [contact@bonsens.org](mailto:contact@bonsens.org)



### Annexe

Les 4 sujets principaux qui ont été soulevés par les référents locaux sont :

- **Le 1er peut se regrouper sous l'appellation « La Maltraitance » avec pour sous-rubriques :**
  - ✓ la « Maltraitance de la santé au nom de la santé »,
  - ✓ le « Piétinement systématique du vivant »,
  - ✓ la « Maltraitance des tous petits comme des plus anciens »,
  - ✓ le « Manque de propositions de soins ».
- **Les masques :**

Leur port est estimé absurde sur les enfants pour l'unanimité des parents Référents et tout aussi absurde à l'extérieur.

Aucune étude scientifique ne valide leur intérêt en extérieur ou chez les enfants mais tous les « scientifiques » qui ne jurent que par les études randomisées en double aveugle, exigent leur port sur tous les plateaux TV Deux poids, deux mesures selon ce qui les arrange ...
- **La « Désinformation »**
  - ✓ Désinformation totale des médias Main Stream principaux, associée à « l'aveuglement de trop de nos concitoyens ».
  - ✓ Il se dégage un sentiment largement partagé : seuls ceux ne faisant pas l'effort d'accéder aux sources des informations se font manipuler en « buvant » sans esprit critique les informations délivrées non-stop au quotidien par les chaînes d'informations.
- **Les « Privations de libertés insupportables qui perdurent »**
  - ✓ Ces privations sont citées dans 1/3 des prises de paroles
  - ✓ Les avis sur le sujet restent partagés, mais le constat est sans appel : trop de personnes disposant des commandes de notre pays préfèrent priver les gens de liberté, plutôt que soigner même si des doutes peuvent subsister sur l'efficacité, dès lors que les dosages sont sécurisés.

Les référents ont demandé à disposer d'un moyen de prendre contact avec les adhérents de leur zone géographique.

Un mail va être envoyé à tous les adhérents avec les contacts des différents référents locaux et les invitant à prendre contact avec eux si ils le souhaitent, afin de respecter la réglementation RGPD.